

Juste Terre!

n°163 - OCTOBRE 2019

www.vivre-ensemble.be
Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Le geste de solidarité perdrait de son sens s'il ne s'agissait que de gérer l'urgence. C'est pourquoi les projets soutenus par Action Vivre Ensemble partagent le soin de recréer des liens sociaux et de mettre en place le contexte favorisant des relations durables.



Édito

Du service solidaire à la reconstruction de liens sociaux

Il y a une valeur commune à beaucoup de projets soutenus par Action Vivre Ensemble, plus forte encore que la solidarité qui anime toutes les personnes engagées dans ces associations. Il s'agit de l'amitié liant femmes et hommes qui fréquentent ces lieux. Au départ, on entre dans une maison ou un centre d'accueil pour y prendre un café et profiter de la chaleur du lieu. On y retourne pour être aidé-e dans ses démarches administratives ou bénéficier d'autres services. Mais si on y revient encore, c'est pour revoir les personnes qu'on y a côtoyé, échanger avec d'autres usager-e-s ou membres du personnel devenu-e-s camarades.

L'insécurité financière a bien d'autres conséquences que celles liées au confort matériel. Avec des fins de mois difficiles, on limite ses sorties et on se prive d'interactions sociales. On peut aussi avoir honte d'inviter ses ami-e-s dans un logement frisant l'insalubrité ou de rendre ses proches témoins de ses échecs. La pauvreté rime ainsi bien souvent avec solitude. Alors, pour celle ou celui qui connaît la précarité, les associations d'accueil sont des lieux privilégiés pour se reconstruire un réseau de

soutien, voire une famille. Là-bas, personne ne vous juge sur vos avoirs, on vous considère avant tout comme un être humain, digne et pas moins sensé-e que d'autres.

Ces considérations sont d'autant plus importantes alors qu'Eurostat, l'agence européenne des statistiques, rappelle qu'un-e belge sur cinq est menacé-e de pauvreté ou d'exclusion sociale. Et si l'Union européenne se vante d'une baisse générale de la pauvreté, tous les indicateurs ont par contre augmenté en Belgique. Comme le rappelle la fédération des banques alimentaires, le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire a doublé ces vingt dernières années.

De tels chiffres sont à mettre en parallèle avec les politiques actuelles basées sur l'aide d'urgence et beaucoup moins sur l'éradication de la pauvreté. Cette aide, bien que nécessaire, ne fait que combattre les conséquences d'un système. Et sans réformer celui-ci, nous ne pouvons arriver à réduire les inégalités et l'exclusion sociale.

■ **Benoit Coumont**
chargé de communication



Contre la pauvreté, je choisis la SOLIDARITÉ !

Faire de l'urgence un épisode de vie singulier

La Maison'Elle est une maison d'accueil pour femmes en difficulté. Elle héberge jusqu'à 20 femmes, parfois avec enfants pour une durée de maximum 18 mois.

Il y a une multitude de raisons pour lesquelles une femme peut être amenée à frapper à la porte de la Maison'Elle, centre d'accueil et d'hébergement temporaire. C'est parfois pour échapper à une vie familiale conflictuelle, à une violence physique et/ou verbale ou encore pour fuir un mariage forcé. On y trouve aussi des femmes en situation de pauvreté, dont beaucoup sont travailleuses et détentrices de contrats précaires (titres-service ou emplois « uberisés »). On y croise des parcours de vie difficiles avec des problèmes de santé mentale, de drogue, d'alcool, etc. Ces catégories sont souvent liées : certaines femmes sont dépendantes financièrement de leur mari, d'autres restent auprès de leur compagnon pour des obligations liées au titre de séjour.

À l'arrivée d'une nouvelle personne, ses besoins sont identifiés et priorisés : démarches administratives, garde des enfants, recherche d'emploi, etc. Si nécessaire, une guidance budgétaire est établie. Cet accompagnement consiste à faire le point sur les dettes éventuelles et régulariser la situation de la personne auprès du CPAS. Le temps des démarches, l'asbl peut prêter de l'argent qui sera remboursé plus tard. **L'objectif final est de rendre les femmes autonomes et de leur permettre d'accéder à un logement au bout de la période d'accueil.** Cette guidance peut aussi aider à faire des économies pour concrétiser des projets tels que de petits voyages ou faire des cadeaux aux enfants.

Ensuite, une des trois éducatrices référentes lui est désignée. Celle-ci discerne son parcours et distingue qui, dans son entourage, lui est toxique ou au contraire aidant-e. Cette éducatrice adopte une posture d'écoute et devient une personne de confiance, disponible 24h/24. L'équipe de la Maison'Elle compte également des éducatrices de terrain qui entretiennent la maison avec les personnes hébergées. Leur présence dans les tâches quotidiennes créent une forte proximité avec les femmes accueillies. Chaque femme cuisine pour elle et ses enfants, mais des groupes se forment pour cuisiner ensemble. Et parfois, de manière informelle, l'une d'elle fait bouillir une grande casserole pour toute la maison avec les invendus du supermarché. Et parce que le mot « maison » est à prendre au premier sens du terme, il faut imaginer une dizaine d'enfants jouant ensemble dans les espaces communs et une poignée de bénévoles – d'anciennes hébergées pour la plupart – aidant à la maintenance des lieux ou à l'animation d'ateliers.

Car ce qui distingue la Maison'Elle des autres centres d'accueil, c'est surtout un large panel d'activités culturelles et créatives : atelier bois, thé philosophique, art-thérapie, maquillage, donnerie, théâtre, ciné-forum, etc. **Ces activités contribuent à la reprise d'une confiance en soi souvent oubliée.** Les femmes manifestent des talents aussi manuels qu'intellectuels et se découvrent des qualités insoupçonnées. Elles se confient, se déculpabilisent et créent des liens d'amitiés solides.

Et puis, le petit plus de la maison, c'est d'**offrir à chaque personne quelque chose de particulier au cours de son séjour.** Bien souvent, les mères demandent à partir quelque temps avec leurs enfants, de sortir un peu du quotidien et de recréer du lien familial. Certains enfants vivent mal ces déménagements fréquents. L'image qu'un centre d'hébergement peut donner auprès de leurs copain·ine·s de classe et de tels événements aident à reconstruire une compli-

Atelier créatif avec les enfants



Atelier bois



Cuisine collective

city avec leurs mamans. Pour chaque voyage ou excursion, la Maison'Elle recherche un financement spécifique (dons, fondations, repas de soutien, etc.).

Pousser la porte d'une maison d'accueil est rarement facile. Le geste est apparenté à un échec et peut paraître humiliant. Mais à la fin des 9 mois réglementaires – renouvelables jusqu'à 3 x 3 mois si le parcours de vie l'impose – la plupart garde de bons souvenirs de leur séjour. Certaines continuent de fréquenter ponctuellement les lieux, autant pour les ateliers et la récolte d'invendus que pour revoir les amies. L'association n'a malheureusement pas de subsides pour suivre les femmes après leur séjour. Ce type de subvention existe mais, en plus d'être insuffisant, n'est attribué qu'à une maison d'accueil par province. Or, cette logique pragmatique ne tient pas compte de la relation de confiance créée entre la personne accueillie et ses accueillant-es.

« ON ARRIVE EN PLEURANT,
ON REPART EN PLEURANT. »

une femme hébergée

Mais le principal problème que connaît le secteur aujourd'hui est lié à la fragilité économique des allocataires sociaux. Le statut de cohabitant-e attribué en

effet un revenu généralement insuffisant pour subvenir aux besoins d'une famille. Pour un-e bénéficiaire d'allocation, le statut d'isolé-e représente un sésame, si ce n'est une nécessité. Or, l'ONEM accorde ce fameux statut aux usager-e-s de maisons d'accueil. Avec le coût de la vie qui augmente, les maisons d'accueil sont donc de plus en plus confrontées à de fausses demandes. Les éducatrices repèrent assez vite les fausses séparations et mettent dès lors fin au séjour de la personne. La situation peut paraître injuste, mais ce l'est plus encore que d'occuper la place d'une personne dans une situation plus inconfortable. On peut imaginer que pour en arriver à cette situation, les faussaires soient dans une véritable situation de détresse. **En fait, cette différenciation par statuts ne fonctionne pas, est injuste, et fait perdre du temps et de l'argent** à des organisations comme la Maison'elle. Ce système doit changer !

Prochainement, la Maison'Elle sera en travaux. Il est question de construire une extension au bâtiment pour accueillir un nouvel appartement – et ainsi augmenter la capacité d'accueil de l'asbl – et de nouveaux espaces créatifs. La campagne d'Action Vivre Ensemble permettra l'aménagement intérieur du nouvel atelier et d'une salle de jeux pour enfants.

En savoir plus :

- <http://lamaisonelle.be>
- <https://vivre-ensemble.be/1989>



La Maison'elle



Livre 'La femme aux larmes' réalisé lors d'un atelier et utilisé depuis dans des animations entre parents et enfants



À l'avant-plan : Mounia devant les locaux d'UTUC

Un Toit Un Cœur pour les démunie-s de Louvain-la-Neuve

Juste Terre ! a rencontré des bénévoles et usager-e-s d'Un toit Un cœur (UTUC), lieu d'accueil pour personnes en situation de précarité à Louvain-la-Neuve.

UTUC est un centre d'accueil de jour pour des personnes précaires et sans abri à Louvain-la-Neuve. La seule condition d'accès est d'avoir plus de 18 ans. En dehors de cette prérogative, le centre ne discrimine personne, quels que soient les croyances, revenus ou sympathies politiques. Et chose rare, les chien-ne-s sont les bienvenu-e-s.

Le projet est né en 2007 à l'initiative de 3 kots-à-projets, KapQuart, Coquille et Droits de l'homme et de bénévoles extérieur-e-s. Une trentaine d'étudiant-e-s et une quinzaine d'habitant-e-s qui font vivre le projet. Les premier-e-s se relaient pour tenir les permanences du centre selon leurs heures de cours et se mobilisent pour l'animation d'évènements (barbecue, repas, marché de Noël, tournois sportifs, etc). Ils nouent en général des contacts privilégiés avec les usager-e-s du centre. Les autres bénévoles sont bien souvent pensionné-e-s. Ils/elles sont généralement plus fidèles à l'association sur le long terme, contrairement aux étudiant-e-s qui ne restent au mieux que la durée de leur cursus scolaire. **L'aspect intergénérationnel et interculturel rend le projet unique.**

UTUC, **c'est d'abord un lieu où l'on peut voir ses ami-e-s, se sentir en famille** et prendre un café gratuitement et – pour 1,5 € par jour – un repas chaud à midi, prendre une douche, faire une lessive, bénéficier d'un soutien psychologique et d'une oreille attentive à qui partager ses déboires, être accompagné dans ses démarches administratives auprès du CPAS ou de la mutuelle, etc. L'association fait également de la prévention en matière de santé et informe en matière de drogue et d'alcool.

Un projet communautaire tel que celui-là se doit de définir des règles pour organiser le vivre ensemble. Une charte a donc été rédigée, comprenant notamment l'interdiction de consommer drogue et alcool. Si la mesure ne se confronte à aucune contestation au sein de l'établissement, elle semble moins évidente pour les étudiant-e-s qui souhaitent inviter des usager-e-s à travers les festivités louvanistes. Toutefois, la charte ne transige pas sur la question : on ne propose ni alcool, ni drogue aux usager-e-s.

Pour Bernadette Maystadt, administratrice déléguée et bénévole depuis huit ans, la motivation à rejoindre un tel projet tient d'abord d'un virus familial, celui de s'in-

vestir pour la société. Sa mère, militante pour Vie Féminine et son père, actif en politique, n'en ont pas moins fait. Par ailleurs, un proche de Bernadette a vécu une forte dépendance à la drogue. Cet incident a poussé Bernadette à changer son regard sur les toxicomanes et lui a donné la volonté de les aider.

D'jo, Marine et Mounia vivent avec une quinzaine de personnes en caravane sur un terrain communal jouxtant une décharge à Mont-Saint-Guibert. Les caravanes leur appartiennent et l'occupation du terrain a été négociée avec l'intercommunale. Il n'y a là-bas ni eau, ni électricité et une voisine odorante, la décharge. Ce n'est peut-être pas un idéal, mais c'est la solution qu'a trouvée cette bande d'ami-e-s pour vivre. Et comme le dit D'jo « *notre situation est bien meilleure que celle des copain-ine-s qui dorment sur la dalle de Louvain-La-Neuve ou dans les bois alentours.* »

« À UTUC, il y a des assistantes sociales à qui parler ou nous aider dans nos démarches administratives. Les étudiant-e-s peuvent aussi nous aider à rédiger un curriculum vitae par exemple. Moi, je n'ai pas été longtemps à l'école, cette aide m'est précieuse », précise D'jo.

Quant à Mounia, elle témoigne : « *Je ne pouvais plus payer mon loyer. Le seul lieu qui pouvait m'héberger, moi, mon chien et mon brol, c'est ce camp de caravanes où s'étaient installé-e-s des ami-e-s. Je ne me vois pas y rester longtemps, c'est tout de même à côté de la plus grande*

décharge d'Europe. Un jour, j'achèterai un camion et vivrai une vie nomade. Moi, je suis danseuse. Je passe des auditions et espère évoluer dans ce milieu. » Elle poursuit : « *Louvain-la-Neuve est une ville nouvelle dans laquelle il manque encore beaucoup de services. C'est une ville très jeune, estudiantine, dans laquelle peu de choses sont prévues pour les plus âgé-e-s. C'est encore plus dur pour elles et eux d'être à la rue ici car ils y sont plus marginalisé-e-s qu'ailleurs. Et puis, on est dans une des régions les plus riches du pays. Pourtant, il y a aussi des pauvres dans le Brabant wallon.* »

Pour Laurent, rien ne laissait penser qu'il fréquenterait UTUC il y a à peine un an : « *J'avais une entreprise, des contrats et des employé-e-s. Mais j'ai fait faillite suite à des factures non payées. Comme j'étais indépendant, je n'ai pas eu le droit de toucher des allocations. Je n'avais plus rien. En trois mois, je me suis retrouvé à la rue. Le plus dur, ça a été le regard des anciennes fréquentations sur ma situation. Ça m'a permis de voir qui étaient mes vrai-e-s ami-e-s. Parmi les copain-ine-s qui fréquentent UTUC, les rapports sont plus sincères, on s'entraide. Aujourd'hui, je vis chez un ami et je sais que je vais m'en sortir. J'ai bon espoir de recommencer à travailler bientôt. Je vais retrouver un logement et y vivre avec ma fille.* »

Pour en savoir plus :

- www.utuc.be
- <https://vivre-ensemble.be/340>



Marine et Laurent

Aide alimentaire : de la gestion de la pauvreté à la lutte contre la pauvreté

Un remaniement de l'aide européenne aux démunis est en cours. Il inquiète fortement les banques alimentaires belges, dépendantes de cet apport, alors que les besoins explosent.

En Belgique, des milliers de personnes ont recours à une aide pour satisfaire le besoin élémentaire de s'alimenter. En 2018, les banques alimentaires ont distribué de la nourriture à 160.000 personnes (ils n'étaient que 70.000 en 1995). Si on ajoute les vivres données par les CPAS, le nombre de bénéficiaires atteint 300.000 personnes.

Entre lutte contre la pauvreté et gestion de l'urgence, le défi est ardu. La révision prochaine (horizon 2020) du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) risque de ne pas simplifier les choses. Une occasion... déjà manquée ?

En effet, pour sa nouvelle mouture, le FEAD devrait être intégré au sein d'un nouveau Fonds social européen élargi (FSE+). **Certain-e-s observateur-trice-s craignent que l'enveloppe consacrée à l'aide alimentaire s'en trouve fortement allégée.** La proposition initiale de la Commission envisageait de consacrer un seuil minimal de 2% du FSE+ à l'aide alimentaire et/ou matérielle (sur une enveloppe de 100 milliards), soit une diminution drastique. Et on peut redouter que les règles d'austérité, les privatisations ou les accords de libre-échange aggravent la situation.

Pour sa période 2014-2020, le FEAD pouvait compter sur un budget de 4,5 milliards d'euros. Si le chiffre paraît important, il faut le mettre en parallèle avec les

16 millions de bénéficiaires, soit une moyenne de 46 € par an et par personne soutenue. **Avec cette somme, le fonds permet tout au plus d'améliorer ponctuellement les conditions de (sur)vie des personnes qui y ont recours...** ce qui le rend indispensable à court terme.

Pour la Commission européenne, le FEAD devrait « constituer un véritable complément aux efforts déployés à l'échelon national pour remédier à la privation matérielle et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Mais une lutte efficace contre la pauvreté ne peut réalistement être atteinte avec ces budgets. Et pour cause, **l'investissement dans des programmes sociaux n'est pleinement efficace que s'il s'inscrit parmi un ensemble de mesures politiques cohérentes, en vue de réduire les inégalités et l'exclusion sociale.** Comme l'admet Piet Vanthemsche, président de la Fédération belge des banques alimentaires, « l'aide alimentaire n'est [...] pas la solution pour éradiquer la pauvreté dans notre société. Elle combat les symptômes, mais n'attaque pas le problème à la racine. »

Déborah Myaux (Concertation aide alimentaire de la Fédération des services sociaux) va plus loin : « Selon la manière dont l'aide alimentaire est mise en œuvre, elle participe même parfois d'un système qui reproduit les rapports de domination à la base de l'exclusion et des inégalités sociales. »

Distribution de soupe à Comblain-au-Pont





Cafétaria solidaire *Amon nos hôtes*

Quelques chiffres sur l'aide alimentaire en Belgique en 2018¹ :

- 15.351 tonnes de vivres récoltées
- 159.081 personnes aidées
- 146.848 bénéficiaires, via les CPAS
- 306.000, le nombre de bénéficiaires total
- 48 millions €, estimation de la valeur marchande des produits
- 623 associations caritatives distributrices
- 305 bénévoles engagé-e-s
- 1 belge sur 7 exposé au risque de pauvreté

C'est pourquoi, la normalisation de l'aide alimentaire a de quoi inquiéter. L'IWEPS, institut wallon de conseil aux pouvoirs publics observe que « ce qui était considéré comme faisant partie de l'aide d'urgence devient permanent, plus organisé et plus contrôlé ». **L'aide alimentaire comporte le risque de ne pas questionner les raisons structurelles de la pauvreté.**

Mis sous pression par l'augmentation des besoins, les acteur-trice-s de l'aide alimentaire ne doivent pas perdre de vue que le système actuel ne résout pas les problèmes de fond. Ce constat est partagé par un panel d'experts, agissant à l'échelle européenne en matière d'alimentation, regroupés au sein de l'IPES-FOOD. Selon eux, l'alimentation low cost proposée par le modèle agro-industriel et, en bout de chaîne, le recours aux banques alimentaires par manque de moyens, représentent « la solution par défaut ». C'est pourquoi ils demandent à l'Union européenne de « mettre en place des politiques sociales qui combattent les inégalités et œuvrent à un système alimentaire où l'accès à une alimentation saine et durable est un droit humain. »

Olivier De Schutter, ancien Rapporteur des Nations unies sur le droit à l'alimentation (2008-2014) et professeur de droit international à l'Université catholique de Louvain, a tenu les propos suivants : « chaque ménage doit avoir les moyens de produire ou d'acheter sa propre

alimentation. Or, pour acheter de la nourriture, une personne a besoin de revenus adéquats : **le droit à l'alimentation implique par conséquent que les États fassent en sorte que les politiques salariales ou les filets de sécurité sociale permettent aux citoyen-e-s de réaliser leur droit à une alimentation adéquate.** » Ces observations ne concernent pas seulement l'Afrique, l'Amérique latine ou

autres contrées lointaines. Elles valent aussi pour l'Europe et la Belgique.

C'est pourquoi la refonte du FEAD dans un nouveau Fonds social européen ressemble déjà à une occasion manquée. **Pour avoir un impact sur la réduction de la pauvreté, les programmes sociaux de ce type doivent être inclus dans une dynamique globale de redistribution des richesses et de lutte contre les inégalités.** Les leviers à actionner sont connus : fiscalité, services publics, emploi, logement... mais la volonté politique manque. Rien de nouveau sous le soleil, en somme, c'est bien là le problème.

Extraits de l'analyse *Aide alimentaire : passer de la gestion au droit* par Renato Pinto, Coordinateur régional Action Vivre Ensemble Hainaut. Découvrez-la dans son entièreté sur vivre-ensemble.be/2638

¹ Source : Fédération belge des banques alimentaires (FBBA).

Racines et traces, hommage à Sœur Marie-Edgard

Sœur Maire-Edgard Masson est décédée à Virton, le 21 août dernier, à l'âge de 91 ans. Membre de la congrégation des Sœurs de la Doctrine chrétienne, elle a été institutrice maternelle, puis aide-familiale quand elle s'est rendue compte des difficultés rencontrées par bien des familles d'origines diverses de la région d'Athus et de la France voisine en désindustrialisation. Ses engagements dans l'animation de quartier, l'organisation de vacances familiales dans un chalet dans les Vosges, au sein de Vie Féminine, mais aussi son ressourcement à l'abbaye d'Orval et ses formations à l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO) et avec le Centre de formation Cardijn (CEFOC) pour mieux comprendre les réalités économiques sociales.



Sœur Marie-Edgard

Comme retraitée très dynamique, elle a participé durant plus de trente cinq ans au réseau d'Entraide et Fraternité - Action Vivre Ensemble (EF-AVE), impliquée par l'abbé et ami Gaby Krier, ancien animateur prêtre pour ce tandem associatif et ancien doyen d'Athus. Elle s'est ainsi rendue auprès de partenaires du Sud-Kivu, en RD Congo, et au Brésil pour en devenir une hôte accueillante et surtout une porte-parole de choc. Elle le fut aussi de bien d'autres partenaires du Sud et des initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale soutenues par Action Vivre Ensemble dans la province du Luxembourg.

Encore présente à la réunion du 20 juin d'EF-AVE Cellule Namur-Luxembourg (CENALUX), elle s'y était réjouie des premières informations relatives à la campagne d'Avent 2019 sur le thème « Dire nous » et au Carême de Partage 2020 qui reviendra sur la lutte des Haïtien-ne-s pour leur avenir. Mais elle avait aussi demandé à être mise au courant de la préparation du Synode universel des Évêques sur l'Amazonie convoqué par le pape François, alors qu'elle se souvenait du courage de ses hôtes brésiliens.

Des hommages ont émané de nombreux anciens et actuels permanents et bénévoles d'EF-AVE, toutes régions, générations et sensibilités confondues, en se souvenant des participations de Sœur Marie-Edgard à d'annuelles journées d'études. Ils rejoignaient ceux exprimés à Athus, à Virton et à Longwy, où avait fait partie d'une communauté européenne cette femme « dynamique, libre et positive, qui savait s'indigner et s'émerveiller ». Aussi, lors de ses funérailles, c'est d'abord à elle qu'étaient destinés les applaudissements à la fin de l'homélie de l'Abbé Krier.

Amandine Henry, permanente au sein du Pôle Jeunes d'EF-AVE, a ajouté : « C'est grâce à toi, Marie-Edgard, sensible à la cause des plus fragilisés, qu'un bon nombre d'associations ont connus AVE et ont ainsi pu recevoir le coup de pouce nécessaire pour se lancer et remettre debout un bon nombre de personnes plus démunies dans notre société. Je pense entre autres à l'association Pas à pas, à Solidarité Aubange, à Soleil du Cœur et à toutes les autres initiatives. Ta connaissance de terrain manquera beaucoup à la Commission Projets AVE pour le Luxembourg, mais aussi à la CENALUX. Je suis certaine que nous n'avons pas fini de rire en mémoire du véritable boute-en-train que tu étais. D'année en année, tu organi-

sais avec le groupe de Messancy le bol de riz, la soirée théâtre, les rencontres avec les partenaires du Congo, de Haïti ou des Philippines, pour interpellier sur les causes structurelles des dysfonctionnements dans le monde. Aussi très impliquée auprès des jeunes et des petits, c'est avec ferveur et détermination que tu mettais ta pédagogie en action pour les sensibiliser aux enjeux Nord-Sud, aux dures réalités vécues au Sud de la planète par les migrant-e-s, à propos de la justice climatique et

bien d'autres problématiques. Et pour reprendre la déclaration qu'une bénévole t'a adressée lorsqu'elle a appris ton décès : 'J'espère que tu secouras là-haut les autorités pour que notre terre tourne plus juste ! ». Car le plus encourageant pour les futures générations, c'est que tu en es bien capable ! »

« Le verbe généreux, précis, engagé, sans peur, et l'accompagnement de cette parole par des actes aussi ouverts en faveur des autres ! Marie-Edgard n'était pas calculatrice mais un esprit d'audace à déplacer des montagnes et elle en a déplacées. »

Philippe Dupriez

« Un "dinosaur" inestimable qui nous quitte, mais qui aura laissé son empreinte bienveillante autour de tous ceux qui l'on côtoyée. »

Nelly Rincon

■ par Jacques Briard

Juste Terre ! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | info@vivre-ensemble.be | www.vivre-ensemble.be

Conception - coordination V. Martin, C. Houssiau | Éd. responsable A. Fischer | Maquette et Impression Snel Grafics

Attestation fiscale pour tout don de 40 €/an et plus. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Action Vivre Ensemble - IBAN BE91 7327 7777 7676 - Merci